



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Transferts publics à l'agriculture française 1987-1992 : recomposition des objectifs, instruments et modalités institutionnelles de la politique agricole

Virginie Mechineau

Abstract

The years 1987-1992 witnessed the diversification of the aims, instruments and politics of french agricultural policy. This paper argues that this diversification does not represent a coherent long term strategy.

Résumé

Cette étude analyse les années 1987-1992 marquant la reconstitution de la politique agricole française tant du point de vue de ses objectifs, de ses instruments que de ses modalités institutionnelles. De cette phase de transition n'émerge pas de projet à long terme.

Citer ce document / Cite this document :

Mechineau Virginie. Transferts publics à l'agriculture française 1987-1992 : reconstitution des objectifs, instruments et modalités institutionnelles de la politique agricole . In: Économie rurale. N°222, 1994. 48 heures - 48 thèses d'Économie et de Sociologie Rurales. p. 10;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4917>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_222_1_4917

Fichier pdf généré le 26/03/2019

TRANSFERTS PUBLICS A L'AGRICULTURE FRANÇAISE 1987-1992 : RECOMPOSITION DES OBJECTIFS, INSTRUMENTS ET MODALITÉS INSTITUTIONNELLES DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Virginie MECHINEAU

Groupe de recherche et d'étude sociologiques
Université de Paris X-Nanterre
92100 Nanterre

Mots-clés : France, politique agricole, dépenses publiques, organisations professionnelles.

Directeur de thèse : Hélène Delorme (CERI-FNSP).

Résumé : Cette étude analyse les années 1987-1992 marquant la recomposition de la politique agricole française tant du point de vue de ses objectifs, de ses instruments que de ses modalités institutionnelles. De cette phase de transition n'émerge pas de projet à long terme.

Summary : *The years 1987-1992 witnessed the diversification of the aims, instruments and politics of french agricultural policy. This paper argues that this diversification does not represent a coherent long terme strategy.*

Les transferts publics à l'agriculture française ont fait l'objet de peu de recherches. Pourtant leur analyse offre au moins un double intérêt : celui de fournir une image exacte (mais pas exhaustive(1)) des instruments et moyens de politique agricole et celui de fournir une clef de lecture des discours opaques des acteurs qui élaborent et mettent en œuvre la politique agricole. Aussi, elle rend possible une mise en perspective des représentations qu'ont ces acteurs de la politique agricole, tant de la place de l'agriculture dans la société que de sa définition même. L'analyse budgétaire se définit donc comme le moyen de mener une "sociologie de la politique économique" visant à comprendre comment les choix économiques et financiers (allocations des ressources publiques) traduisent non seulement les exigences de l'accumulation du capital mais aussi les rapports de force politiques et les représentations sociales (quelle agriculture pour quelle société ?) des agriculteurs et des autres groupes sociaux.

Tout au long de la période 1987-1992, l'analyse du budget a permis de montrer une diversification des objectifs de la politique agricole, en même temps qu'une homogénéisation de ses instruments : l'ère des aides directes s'ouvre. Les trois piliers de politique agricole définis par Alphandéry et alii restent des axes importants de la politique agricole. La protection sociale absorbe ainsi environ la moitié des transferts totaux (BAPSA compris), les dépenses de soutien des marchés un tiers, tandis que la part de l'investissement (investissements publics et aides à l'investissement) tend à baisser (4,54% des transferts totaux en 1992), surtout au travers de la réduction des aides à l'investissement dont le niveau chute d'un quart en valeur absolue. Cette baisse est compensée

par l'émergence de deux nouveaux moyens de régulation : les aides directes aux revenus (2,20% en 1992) et les mesures de restructuration-reconversion (3,19% en 1992). La politique agricole se présente donc aujourd'hui comme un ensemble de moyens différenciés permettant au travers d'objectifs multiples de gérer la diversité des structures de production.

Diversification des objectifs, orientation vers les aides directes, ne peuvent que modifier le rapport des organisations professionnelles à la politique, en particulier celui du syndicalisme unitaire. Dans un contexte de restrictions budgétaires, le partage du gâteau implique des définitions claires des structures et de la place de l'agriculture, en même temps que les aides directes rendent ces choix plus transparents. Effectuer ces choix se pose comme contradictoire à la vocation unitaire d'organisations telles que la FNSEA. Ainsi, celle-ci ne les opère pas, elle ne tient qu'un discours polémique sur les transferts publics à l'agriculture: sur les 150 milliards d'aide mis en avant par l'Etat, elle n'en retient que 12,8. Plus que l'extrême disparité entre ces chiffres, ce sont les définitions des domaines de l'agriculture et de sa politique qu'ils sous-tendent qui sont intéressants. Souvent contradictoires avec les options politiques que la FNSEA affiche, ils sont révélateurs de ses conflits internes. Ainsi, au flou du discours de la FNSEA, s'oppose la clarté de ceux des associations spécialisées, dont l'AGPB, qui la composent. Leur attitude lobbyiste tend à prendre le pas sur la cogestion dans l'élaboration de la politique agricole.

Ce n'est donc pas seulement dans sa dimension économique que la politique agricole évolue, mais aussi sous ses aspects sociaux et politiques, ces différents domaines étant fortement corrélés entre eux.

1. La difficulté à proposer un comptage exhaustif des aides à l'agriculture (absence de données régionales, pas d'évaluation des aides fiscales...) et à se doter d'une définition objective du domaine de l'agriculture rend fragiles les études évaluant le coût budgétaire.